



Parc d'Affaires TGV Reims – Bezannes  
67, rue Louis Néel – 51430 Bezannes

[www.betalena.fr](http://www.betalena.fr)

contact@betalena.fr

Tél 03 26 86 77 22

## EXPLOITANT

### SPHERE PAPIER REIMS

1, rue Maurice Hollande  
51100 REIMS

## OPERATION

### DOSSIER ICPE

1, rue Maurice Hollande  
51100 REIMS

## P.J. N°7. – NOTE DE PRESENTATION

INDICE	DATE	MODIFICATIONS	EMISSION	CONTROLE
	04/01/21	ELABORATION DU DOCUMENT	AD	AD

AFFAIRE	PHASE	DOCUMENT	DATE
<b>20019</b>	<b>ICPE</b>	<b>EB 05 00</b>	<b>04/01/21</b>



## LE DEMANDEUR



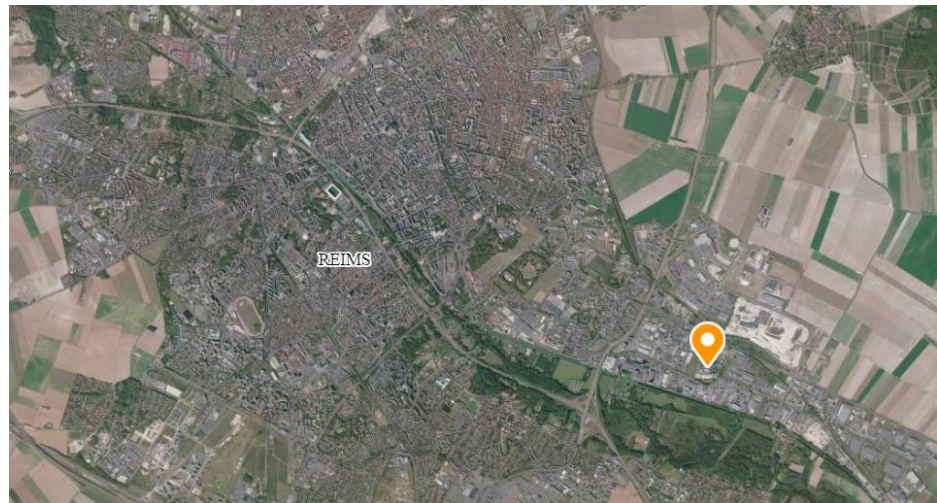
SPHERE PAPIER REIMS

Activité / Code NAF : Fabrication de papier et de carton (1712Z)

La **demande d'autorisation environnementale** s'inscrit dans le cadre de **l'acquisition de 4 nouvelles lignes de fabrication** en vue de répondre au nouveau marché signé avec une grande enseigne de distribution pour une production massive de sachets à fenêtres 100% papier. Cette extension d'activité viendra **consolider l'implantation récente de la branche papier du groupe SPHERE** dans l'Ecoparc Reims sud, ce qui se traduira concrètement par le **recrutement d'une vingtaine de collaborateurs qualifiés**.



1, rue Maurice  
Hollande  
51100 REIMS



©Géoportail

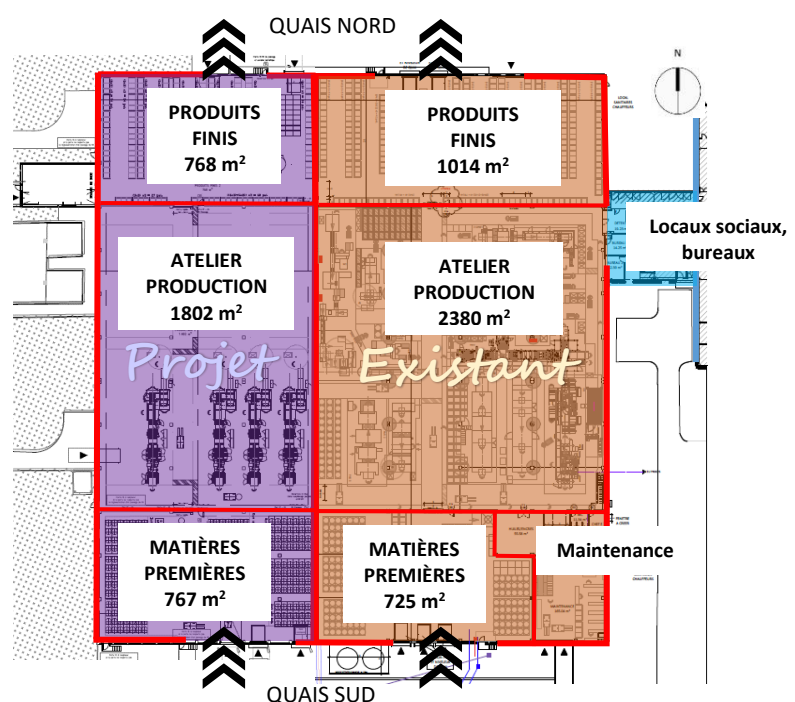


Le site bénéficie d'un **arrêté préfectoral de prescriptions particulières** en date du 1er mars 2019. Il est par ailleurs soumis aux prescriptions générales des arrêtés ministériels s'appliquant aux installations classées pour la protection de l'environnement.

## LE PROJET

Le projet sera mis en œuvre dans le bâtiment en béton existant.

⤴ Les matières premières arrivent par les quais sud et les produits finis sortent par les quais nord.



## LES ACTIVITÉS EXERCÉES

### La transformation, l'impression et l'enduction de papier

L'atelier de production actuel est organisé en **4 secteurs**, dont **2 sont consacrés au travail du papier** et complexes associés (secteur découpe et secteur pochettes Atlantica), **un à l'enduction** du papier par de la paraffine, le 4<sup>e</sup> étant réservé à l'impression. La capacité actuelle de production maximale atteint **19 tonnes par jour**.

L'extension de l'atelier accueillera **4 lignes automatisées** de découpe, impression, assemblage (collage des fenêtres) et mise en forme de **sachets alimentaires 100% papier**. La production fonctionnera en 3\*8, avec une **capacité journalière à 56 tonnes**, classant l'activité de transformation du papier (rubrique 2445 de la nomenclature des ICPE<sup>1</sup>) sous le régime **de l'autorisation**.

Concernant **l'impression** (rubrique 2450 de la nomenclature des ICPE<sup>1</sup>), les encres utilisées seront, comme dans l'existant, à l'eau. **L'installation restera soumise à déclaration**.

### Les stockages de papiers et assimilés associés à la production soumis à déclaration (rubrique 1530 de la nomenclature des ICPE)

Les principes de stockage seront identiques à ceux existants : matières premières sous forme de bobine de papier et assimilés empilés au sol sur 6 niveaux et produits finis conditionnés en cartons et entreposés sur racks.

---

<sup>1</sup> Installations classées pour la protection de l'environnement